



DEC141395DR02

Décision portant nomination de Mme Frédérique Mélanie aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8094 intitulée Langues, textes, traitements informatiques, cognition

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20/12/2013 portant renouvellement de l'unité mixte n°8094 intitulée Langues, textes, traitements informatiques, cognition et nommant M. Thierry Poibeau en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'assemblée générale en date du 03/02/2014;

Considérant que Mme Frédérique Mélanie a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile-de-France Ouest et Nord du CNRS du 11/03/2014 au 13/03/2014 et du 08/04/2014 au 10/04/2014,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Frédérique Mélanie, ingénieur d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°8094 intitulée Langues, textes, traitements informatiques, cognition, à compter du 11/04/2014.

Mme Frédérique Mélanie exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Frédérique Mélanie est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24/04/2014

Le directeur de l'unité
Thierry Poibeau

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges

Visa du directeur de l'Ecole normale supérieure
Marc Mézard